

Championnat de France Messieurs 3^{ème} Division

Du 23 mai au 26 mai 2024

Golf de Norges – Dijon Bourgogne

REGLES LOCALES SPECIFIQUES

Ces règles annulent et remplacent toute autre règle locale
Elles complètent les Règles Locales Permanentes de la FFGolf.

Limites du parcours – Hors limites (Règles 18)

- Les limites du parcours sont définies par les piquets blancs et ou les lignes blanches quand elles existent ainsi que les barrières anti sangliers.

Conditions anormales du parcours (Règles 16)

- **Obstructions inamovibles** : Les chemins empierrés.
Les chemins de terre sont parties intégrantes.
- **Terrains en réparation** :
 - Les zones entourées d'une ligne blanche,
 - Les parties dénudées sur les avant-green dans la zone située à une distance maximale de 3 longueurs de club autour du green. Le dégagement est à prendre pour la balle au point le plus proche et une longueur de club maximum (pas de dégagement pour la ligne de jeu).
 - Les zones dénudées sur le green entourées de pointillés blancs. Si la balle est sur le green, dégagement pour la balle et la ligne de jeu.

Balle nettoyée (E2).

Quand la balle d'un joueur repose dans la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, la balle peut être relevée, nettoyée et replacée sans pénalité. Le joueur doit marquer l'emplacement de la balle avant de la relever (voir Règle 14.1) et la balle doit être replacée à son emplacement d'origine (voir Règle 14.2).

Rappel : **Uniquement en stroke play**, en cas de doute sur la procédure, si un arbitre n'est pas immédiatement disponible, jouer 2 balles selon la (R 20.1.C3) et rapporter les faits au comité avant de rendre sa carte de score.

Temps de jeu maximum autorisé : 4H35

Appel arbitre : 03 80 35 71 10